



**IRC**

Mali

FICHE SYNTHETIQUE DE LA SITUATION  
DE L'EAU POTABLE, DE L'HYGIENE ET  
DE L'ASSAINISSEMENT AU MALI

Sur la base de données JMP 2020 publiées en 2021

L'OMS et l'UNICEF, se sont jointes, à travers un programme conjoint, JMP, pour surveiller l'objectif 6 des Objectifs du Développement Durable (ODD), en ses point 6.1 et 6.2.

Objectifs, notamment l'Objectif 1 à travers la cible 1.4, l'Objectif 3 à travers la cible 3.8 et l'Objectif 4 à travers la cible 4.a

Par ailleurs, le JMP fournit également des données dans le calcul d'autres

	OBJECTIFS	CIBLES MONDIALES DES ODD	INDICATEURS MONDIAUX DES ODD
<p><b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.</p>	<p>6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable</p> <p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable</p>	<p>6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité</p> <p>6.2.1 Proportion de la population utilisant : a) des installations d'assainissement gérées en toute sécurité, et b) une installation destinée au lavage des mains avec eau et savon</p>
<p><b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p>	<p>1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base...</p>	<p>1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès à des services de base (y compris à des installations de base d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et de lavage des mains)</p>
<p><b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>Objectif 4 : Assurer à tous une éducation inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace</p>	<p>4.a.1 Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : ...e) une alimentation de base en eau de boisson, f) des installations sanitaires de base séparés pour hommes et femmes, et g) des équipements de base pour le lavage des mains</p>
<p><b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	<p>Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.</p>	<p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>[Pourcentage des établissements de santé disposant de services WASH de base]</p>

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) est le mécanisme officiel des Nations Unies chargé du suivi des avancées réalisées aux niveaux national, régional et mondial, notamment au regard des cibles des objectifs de développement durables (ODD) relatives à l'accès équitable pour tous à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Grâce à ses enquêtes menées auprès des ménages à l'échelle mondiale, les analyses du JMP aident à établir le lien entre eau potable, installations sanitaires et qualité de vie, et servent d'instruments de référence pour éclairer certaines décisions politiques et orienter l'affectation des ressources, notamment au niveau international.

## ÉCHELLES DE SERVICES DU JMP : ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### ÉCHELLES DE SERVICES DU JMP : MÉNAGES & ÉCOLES

	EAU DE BOISSON	ASSAINISSEMENT	HYGIENE	GESTION DES DÉCHETS	NETTOYAGE DE L'ENVIRONNEMENT
Amélioré	<u>Service basique</u> : eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, et disponible dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête	<u>Service basique</u> : installations d'assainissement améliorées non mixtes et utilisables (disponibles, fonctionnelles et privées) dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête	<u>Service basique</u> : installations de lavage des mains disposant d'eau et de savon dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête	<u>Service basique</u> : déchets triés et jetés en toute sécurité dans au moins trois poubelles différentes et les déchets infectieux traités et éliminés de manière sûre	<u>Service basique</u> : protocoles de nettoyage élémentaires disponibles et les membres du personnel devant accomplir des tâches de nettoyage formés
Non-amélioré	<u>Service limité</u> : eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré mais non disponible dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête	<u>Service limité</u> : installations d'assainissement améliorées mixtes ou non utilisables dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête	<u>Service limité</u> : installations de lavage des mains disposant d'eau mais pas de savon dans l'établissement scolaire au moment de l'enquête	<u>Service limité</u> : déchets pointus et tranchants et les déchets infectieux triés et/ou traités et éliminés dans une certaine mesure, mais tous les critères du service de base non satisfaits	<u>Service limité</u> : protocoles de nettoyage en place, et/ou au moins quelques membres du personnel formés sur le nettoyage
Non-amélioré	<u>Aucun service</u> : eau de boisson provenant d'un point d'eau non amélioré ou absence de point d'eau dans l'établissement scolaire	<u>Aucun service</u> : installations d'assainissement non améliorées ou absence d'installations d'assainissement dans l'établissement scolaire	<u>Aucun service</u> : absence d'installations de lavage des mains ou eau indisponible dans l'établissement scolaire	<u>Aucun service</u> : pas de poubelles séparées pour les déchets pointus et tranchants et infectieux et ces derniers non traités et éliminés de manière sûre	Aucun protocole de nettoyage disponible et aucun membre du personnel formé sur le nettoyage

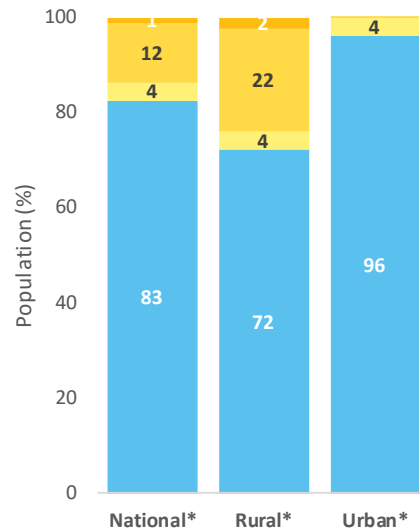
# MÉNAGES : POINTS ESSENTIELS EN 2020

## Eau potable

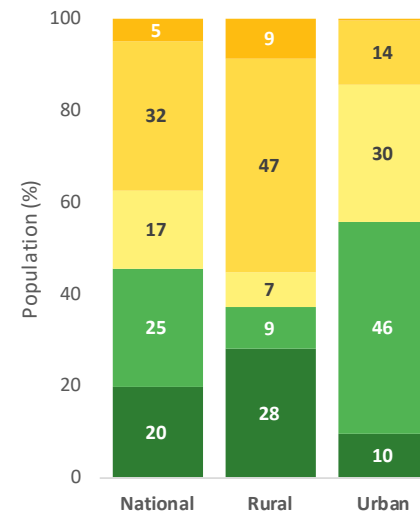
1. **83%** de la population malienne utilisaient de l'eau potable provenant d'une source améliorée, c'est-à-dire un point d'eau amélioré à 30 minutes aller-retour maximum. Ce taux est de **72%** dans le milieu rural et **96%** en milieu urbain.
2. 4% de la population malienne faisaient un trajet aller-retour de plus de 30 minutes afin d'aller chercher l'eau d'un point d'eau amélioré, ce qui est un service limité. Ce taux est de 4% en milieu rural et urbain.
3. 12% utilisaient de l'eau provenant d'une source non protégée. En milieu rural, ce taux est de 22%.
4. 1% utilisaient des eaux de surface. En milieu rural, ce taux est de 2%



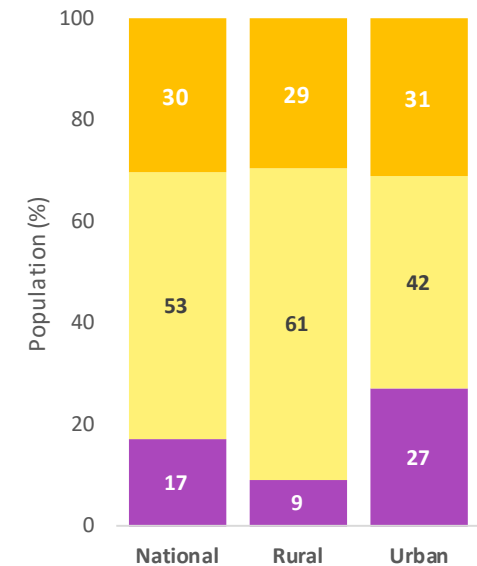
EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



HYGIÈNE



## Assainissement

1. 20% de la population malienne bénéficiaient d'un service d'assainissement géré en toute sécurité. Ce taux est de 28% en milieu rural et 10% en milieu urbain
2. 25% de la population utilisaient des installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. En milieu rural, ce taux était de 9% et en urbain 46%.
3. 17% utilisaient des installations améliorées partagées entre 2 ou plusieurs ménages. En rural 7% et en urbain 30%.
4. 32% utilisaient des latrines sans dalle ou plateforme, latrines suspendues ou latrines à seau. Ce taux était de 47% en milieu rural et 14% en milieu urbain.
5. 5% déféquaient à l'air libre. En milieu rural, ce taux est de 9%

## Hygiène

1. 17% de la population disposaient des installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon. Ce taux est de 9% en milieu rural et de 27% en milieu urbain
2. 53% disposaient des installations de lavage des mains sans savons et/ou eau à domicile. Ce taux est de 61% en rural et 42% en urbain.
3. 30% ne disposaient d'installation de lavage des mains. 29% en rural et 31% en urbain.

■ Safely managed  
 ■ Basic service  
 ■ Limited service  
 ■ Unimproved  
 ■ Surface water

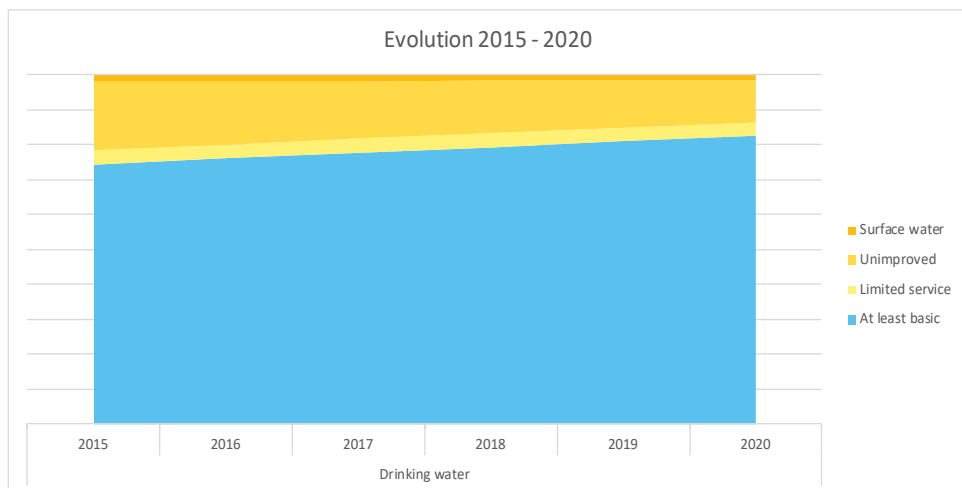
■ Safely managed  
 ■ Basic service  
 ■ Limited service  
 ■ Unimproved  
 ■ Open defecation

■ Basic service  
 ■ Limited service  
 ■ No service

Source: WHO/UNICEF JMP (2020)

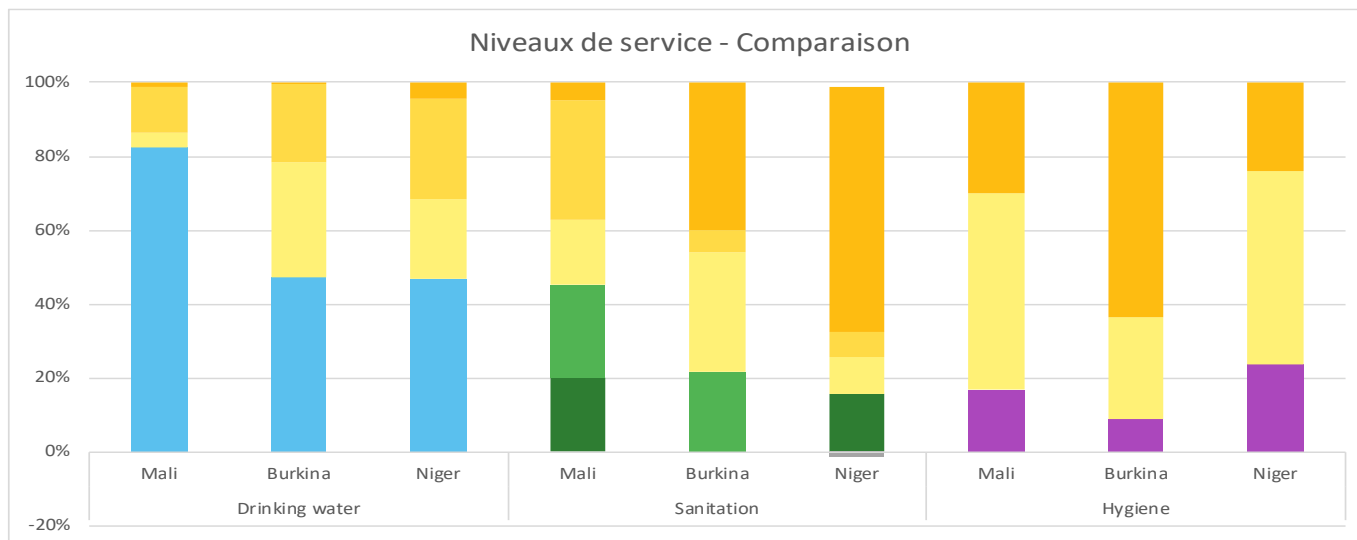
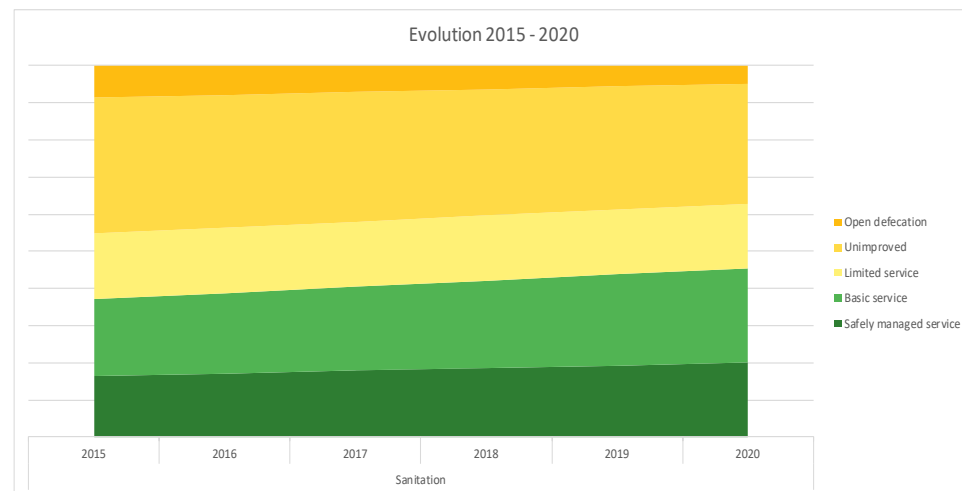
# MÉNAGES : ÉVOLUTION ET COMPARAISON

La couverture des services basiques en eau de boisson est passée de **74** à **83 %** entre 2015 et 2020. Entre-temps, les services non-améliorés sont passés de **19** à **12 %** sur la même période.



Source: WHO/UNICEF JMP (2020)

La couverture des services gérés en toute sécurité, en assainissement, est passée de 16 à 20 %. Au même moment, les services basiques sont passés de 21 à 25 % et les services non-améliorés de **37** à **32 %**



Source: WHO/UNICEF JMP (2020)

## Niveau de service en 2020

Le Mali est en avance sur ces voisins Burkina et Niger dans la couverture des services en eau potable et en assainissement. Pendant que le Mali affiche, en 2020, une couverture des services basiques en eau potable de 83 %, le Burkina et le Niger affichaient chacun 47 %. Il en était de même en assainissement, 45 % (Mali) contre 22 % (Burkina) et 15 % (Niger). Cependant, en couverture de services basiques en hygiène, le Niger (23 %) dépassait ses voisins Mali (17 %) et Burkina (9 %).

# ÉCOLES : POINTS ESSENTIELS EN 2020



## Eau potable

- 70% des écoles maliennes disposent d'eau potable d'une source améliorée. Ce taux est de 87% en milieu urbain et 60% en milieu rural
- Il existe une source améliorée dans 24% des écoles, mais l'eau n'est pas disponible au moment de l'enquête. Ce taux de 10% en milieu urbain et 14% en milieu rural
- 6% des écoles n'ont aucune source d'eau ou non pas de source améliorée. Il est de 3% en urbain et 26% en rural.

## Assainissement

- 30% des écoles ont des installations améliorées non mixtes et utilisables. Ce taux de 25% en milieu urbain et 42% en milieu rural
- Il existe des installations améliorées dans 51% des écoles, mixtes ou non utilisables. En milieu urbain, il est de 66% et 39% en milieu rural
- 19% des écoles ne disposent d'installations améliorées ou non pas du tout de toilettes ou de latrines. Il est de 9% en urbain et de 19% en rural

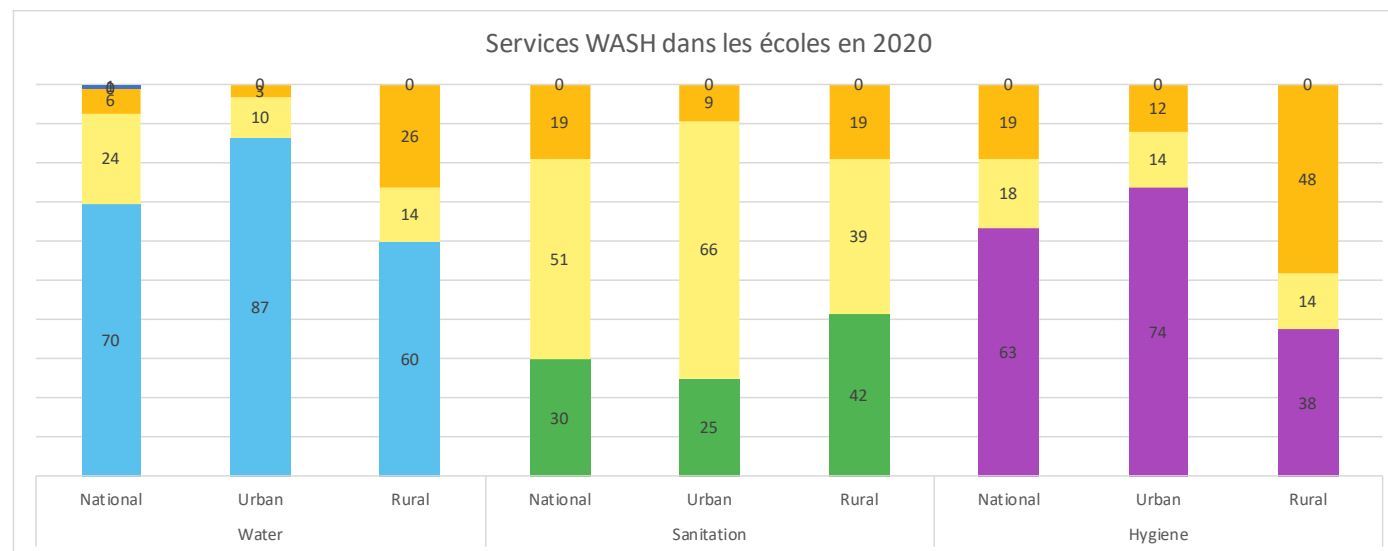
## Hygiène

- 63% des écoles disposent d'installations de lavages avec de l'eau et du savon. La part urbaine est de 74% et rurale 38%
- 18% disposent des installations de lavage avec sans savon. Ce taux de 14% en milieu urbain et urbain 14%
- 19% ne disposent pas d'installation de lavage ou disposent de l'installation mais avec sans eau. 12% sont en milieu urbain et 49% en milieu rural

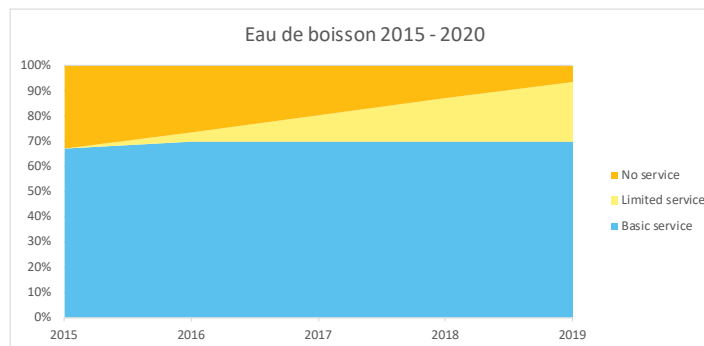
## Evolution 2015 - 2020

- De 2015 à 2020, l'école malienne a connu une légère progression en couverture de services basiques en eau, de 67 à 70 % par contre une forte diminution de services non-améliorés en eau de 33 à 6 %.
- Sur la même période, l'école a connu une progression de 7 points en couverture de services basiques en assainissement, de 23 à 30 %. Cependant, les services non-améliorés en eau sont restés inchangés 19 % sur la période 2015 à 2020.

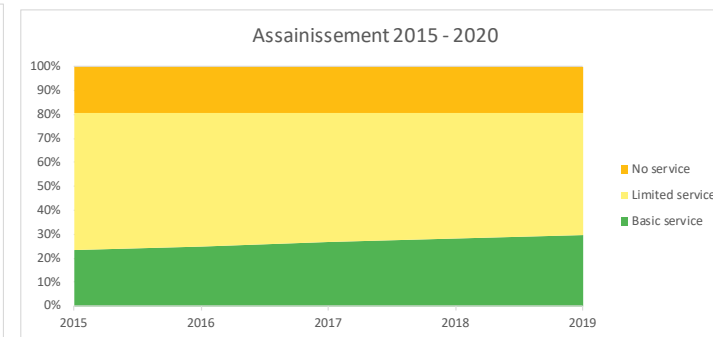
Services WASH dans les écoles en 2020



Eau de boisson 2015 - 2020



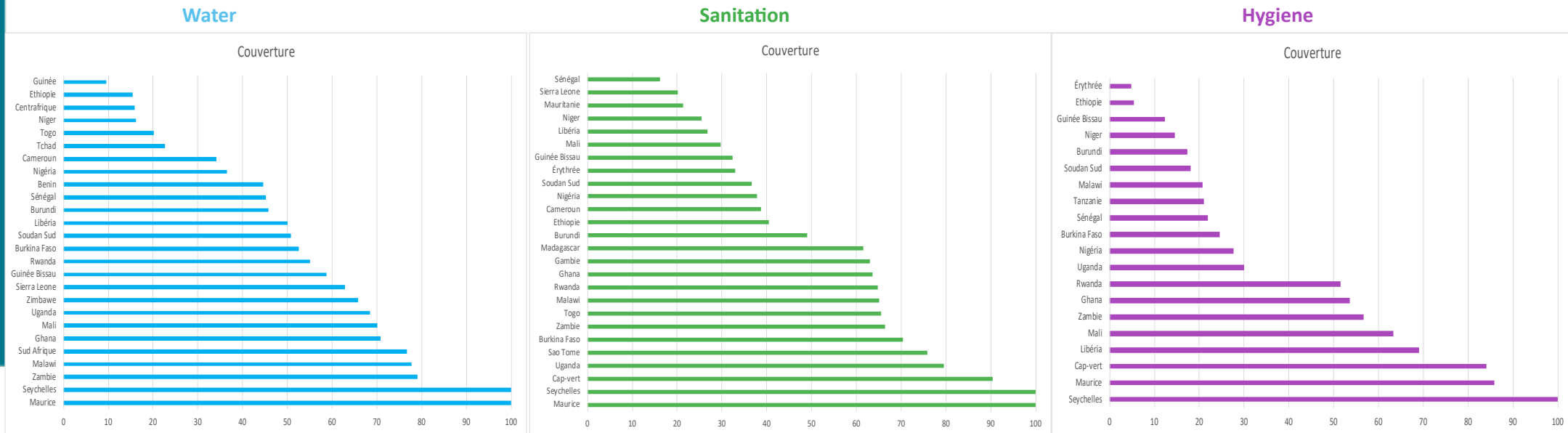
Assainissement 2015 - 2020



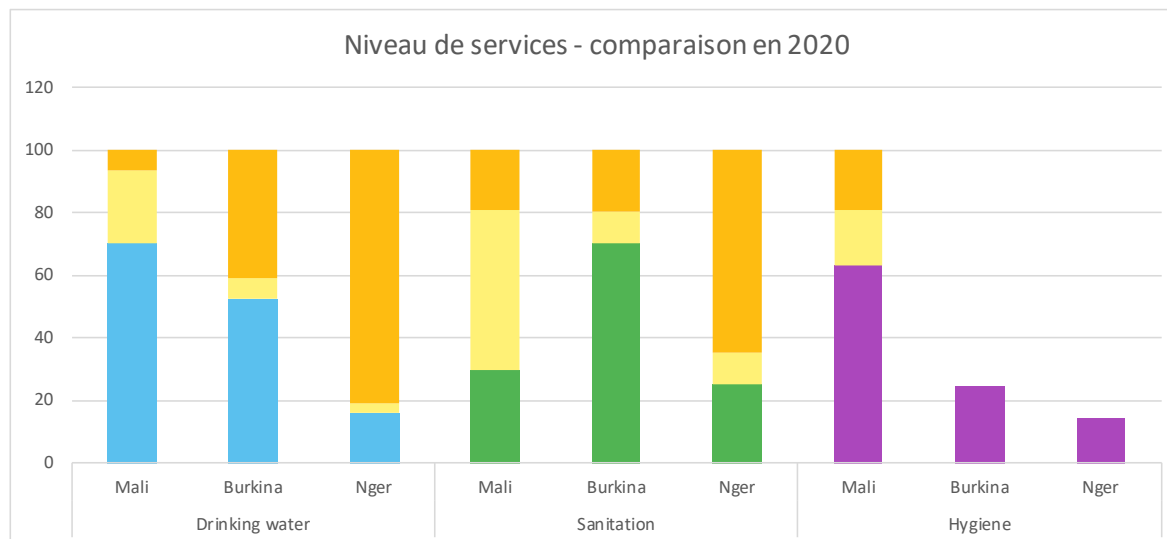
Source: WHO/UNICEF JMP (2020)

# ÉCOLES : COMPARAISON

Dans l'Afrique subsaharien, le Mali figure parmi les tops 5 dans la couverture des services dans les écoles, en hygiène. Il fait partie des tops 10 de cette même couverture de services, mais en eau, dans les écoles. Il n'a malheureusement pas de bonne côte en assainissement dans les établissements scolaires.



Source: WHO/UNICEF JMP (2020)



Source: WHO/UNICEF JMP (2020)

## Niveau de service en 2020

Bien qu'en retard dans la couverture des services basiques en assainissement dans les écoles en 2020, comparativement au Burkina (70 %), le Mali (30 %) affiche un meilleur résultat sur le Niger (25 %).

Par ailleurs, Il dépasse les deux pays, Burkina et Niger, dans la couverture des services basiques en eau (Mali – 70 % ; Burkina – 53 % ; Niger – 16 %) et en hygiène (Mali – 63 % ; Burkina – 25 % ; Niger – 15 %).

# ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ : POINTS ESSENTIELS EN 2020



## Eau potable

1. 82 % des centres de santé ruraux au Mali possèdent un point d'eau amélioré et fonctionnel. Les données sont insuffisantes pour évaluer le taux national ou urbain.
2. Pour 24 % des centres de santé au Mali, l'eau provient de puits ou de sources creusées non protégées ou de sources d'eau de surface ; ou une source améliorée située à plus de 500 mètres de l'installation ; ou le centre de santé n'a pas de source d'eau. Ce taux est de 18 % en milieu rural et 5 % en milieu urbain.

## Assainissement :

1. Seulement 2 % des centres de santé ruraux au Mali possèdent des installations sanitaires améliorées et utilisables avec au moins une toilette réservée au personnel, au moins une toilette séparée par sexe avec des installations d'hygiène menstruelle et au moins une toilette accessible aux personnes à mobilité réduite. Données insuffisantes au niveau national et urbain.

## Hygiène :

Les données existent pour le milieu rural seulement.

1. 42 % des centres de santé en milieu disposent des installations d'hygiène des mains fonctionnelles (avec de l'eau et du savon et / ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool) dans les salles de soins et à moins de 5 mètres des toilettes.

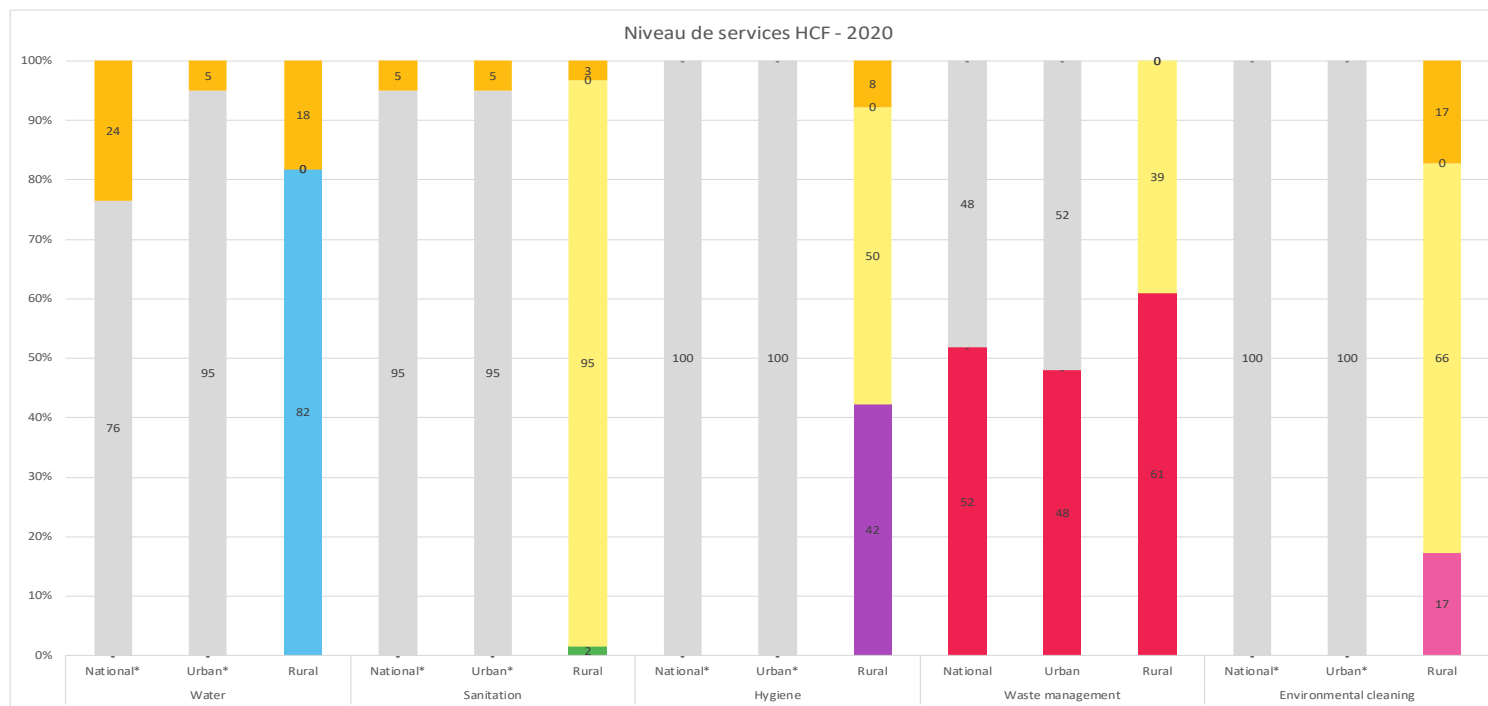
## Gestion des déchets de soins de santé

1. Pour 52 % des centres de santé au Mali, les déchets sont séparés en toute sécurité dans au moins trois bacs, et les objets tranchants et infectieux sont traités et éliminés en toute sécurité. Ce taux est de 61 % en milieu rural et 48 % en milieu urbain.

## Nettoyage environnemental :

Les données existent pour le milieu rural seulement.

1. 17 % des centres de santé en milieu disposent des protocoles de nettoyage de base et le personnel chargé du nettoyage a été formé.
2. Environ 66 % disposent des protocoles de nettoyage et / ou au moins une partie du personnel a reçu une formation sur le nettoyage.
3. 17 % des centres de santé ne disposent d'aucun protocole de nettoyage et aucun personnel n'a reçu de formation sur le nettoyage.



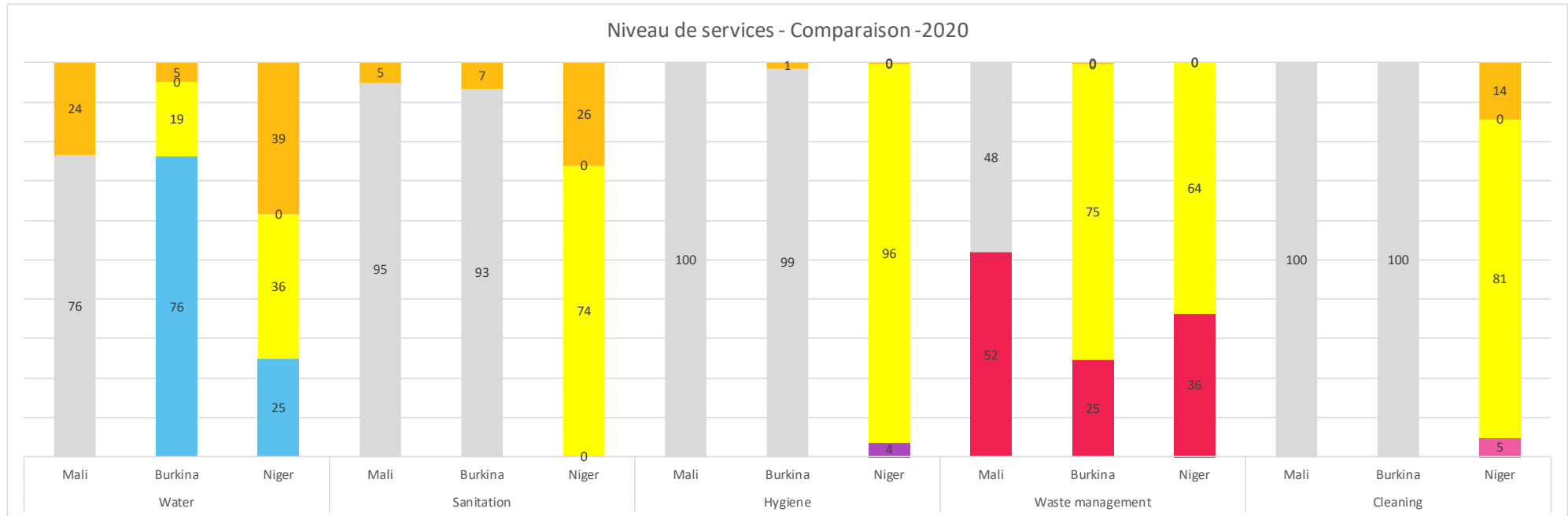
Source: WHO/UNICEF JMP (2020)



## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ : COMPARAISON

Le Burkina (76 %) dépasse le Niger (25 %) et le Mali (données insuffisantes) dans la couverture des services basiques en eau dans les établissements de santé. Le Mali affiche seulement un meilleur résultat (52 %) sur les deux pays (Burkina – 25 % ; Niger – 36 %) dans la couverture des services en gestion des déchets médicaux.

NB : Il est à noter que le Mali dispose de moins de données dans les établissements de santé.



Source: WHO/UNICEF JMP (2020)

## CONCLUSION

Au rythme actuel (taux de couverture actuel 82,5% avec une progression de 1,7%/an), le Mali ne pourra malheureusement pas atteindre l'ODD6 en 2030 en matière d'eau potable. Il en est de même pour l'assainissement, (taux de couverture actuel 45,4% avec une progression de 1,5%/an) et pour l'hygiène, une forte régression a été observé dans le milieu urbain (cause probable : déplacés du Nord et Centre du pays).

Ainsi donc, si le Mali veut réellement atteindre l'ODD 6 il est impératif d'accélérer et d'assurer une action immédiate et intégrée pour améliorer rapidement les progrès de l'ODD 6 - « assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous d'ici 2030 ».

Conformément aux recommandations de UN-Water, cette action peut être portée par cinq accélérateurs :

**1. Données et informations** : Les données et les informations ciblent les ressources et mesurent les progrès. Pour cela, les pays doivent mettre en place un mécanisme de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, dirigé par les pays eux-mêmes. À cet effet, une priorité doit être donnée à l'évaluations d'environnement favorable, par ex. via WASH BAT, qui est un outil permettant l'élaboration de plans chiffrés et hiérarchisés pour éliminer les goulots d'étranglement qui entravent les progrès dans le secteur WASH.



**2. Financement** : Un financement optimisé est essentiel pour obtenir des ressources pour les plans nationaux. Au-delà des classiques 3T (Tarifs, Taxes et Transferts) qui permettent de valoriser les fonds publics disponibles, le Gouvernement devrait mobiliser plus de financements et accroître les fonds nationaux remboursables comme les financements concessionnels et la finance commerciale pour augmenter les budgets destinés au secteur WASH, ainsi que mener des réformes afin de garantir des budgets prévisibles, suffisants, et affectés en temps voulu par le gouvernement central aux autorités du district et aux fournisseurs de services.

**3. Renforcement des capacités** : Une main-d'œuvre mieux qualifiée améliore les niveaux de service et augmente la création et la rétention d'emplois dans le secteur de l'eau. Cela est essentiel pour améliorer le WASH Services delivery model.

**4. Innovation** : De nouvelles pratiques et technologies intelligentes amélioreront la gestion des ressources en eau et en assainissement et la prestation de services.

**5. Gouvernance** : La collaboration au-delà des frontières et des secteurs pour faire de l'ODD 6 l'affaire de tous.

Pour plus d'informations, consultez le site web

<https://washdata.org>

# IRC

**Mali**

IRC MALI

Hamdallaye ACI 2000

Rue 340 près de la direction

nationale du domaine - DND

Bamako

Tél : (+223) 44-90-61-39

Email : mali@ircwash.org

Site : www.ircwash.org

